

- A) Le clergé est responsable de l'éducation.
L'État est anti-syndicaliste.
- B) La Régie de l'assurance-maladie du Québec gère les soins de santé.
Les syndicats exercent une grande influence.
- C) Les femmes obtiennent l'égalité salariale.
Le taux de natalité élevé donne lieu au phénomène du *baby boom*.
- D) Les femmes obtiennent le droit de vote au Québec.
Le taux de chômage est élevé chez les jeunes.

5. PLACEZ LES ENSEMBLES SUIVANTS DANS L'ORDRE **CHRONOLOGIQUE**.

1. Le gouvernement du Québec devient le moteur du développement économique.
Le gouvernement du Québec crée le ministère de l'Éducation.
2. Le gouvernement du Québec tient pour la première fois un référendum sur la souveraineté du Québec.
Le gouvernement du Québec adopte la Charte de la langue française (loi 101).
3. Le gouvernement du Québec laisse aux communautés religieuses l'organisation des soins de santé et de l'éducation.
Anti-syndical, le gouvernement du Québec intervient régulièrement pour briser les grèves.

- A) 1, 2, 3
- B) 2, 1, 3
- C) 3, 1, 2
- D) 3, 2, 1

6. À QUELLE PÉRIODE DU 20^e SIÈCLE LES EXPRESSIONS CI-DESSOUS, LANCÉES PAR DES PREMIERS MINISTRES DU QUÉBEC, ONT-ELLES RETENU L'ATTENTION DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE?

- Maîtres chez nous
- Égalité ou indépendance
- Souveraineté-association



7. QUELS SONT LES DEUX CHANGEMENTS QUI ONT EU LIEU PENDANT LA PÉRIODE **1960 - 1966** ?

5. La création des CLSC et du régime de l'assurance-maladie du Québec.
6. La création d'un programme d'assurance automobile et des mesures anti-briseurs de grève.

- A) 1 et 4
B) 2 et 5

- C) 2 et 6
D) 3 et 6

CLÉ DE CORRECTION

- | | |
|--------------|--------------|
| 1. B | 11. B |
| 2. D | 12. D |
| 3. A | 13. A |
| 4. B | 14. C |
| 5. C | 15. D |
| 6. D | 16. B |
| 7. A | 17. A |
| 8. C | 18. C |
| 9. A | 19. B |
| 10. D | 20. C |
| | 21. D |